

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 Septembre

L'an deux mil vingt,

Le 30 Septembre 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence M. DELAIRE François, le Maire

PRESENTS : AIRVAULT Jean-Luc, DELAIRE François, GIRARD Philippe, GUIGNARD Laurent, LAFFOND Stéphanie, MILLET Céline, RAFFIER Marc, SALMON Jean-Guy, TALON Corinne, RAYNAUD Audrey, BROUSSARD Elisabeth, SICOT Yaël,

REPRESENTÉS : MERCIER S, DOUTEAU Ph

EXCUSÉS : VIDAULT Wilfried

ABSENTS :

SECRÉTAIRE : AIRVAULT JL

Objet : Validation du procès-verbal du 7 Septembre 2020.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 7 Septembre 2020.

Objet : Matériel communal

-Achat balayeuse

M. le Maire rappelle que lors du conseil du 7 septembre, le conseil était favorable sur le principe d'acquérir une balayeuse avec un accord d'achat de 10 000€ maximum.

M. le Maire informe qu'il a acquis pour le compte de la commune une balayeuse d'occasion suite à une vente aux enchères à hauteur de 6 204€ (ville de La Rochelle)

-Achat petit camion benne

Après avoir recensé le matériel communal, il s'avère nécessaire de remplacer le C15 par un véhicule plus polyvalent et propose au conseil d'acquérir un petit camion benne :

Après étude de devis le conseil retient celui des établissements UTILEO de Niort pour un montant de 25 900€ HT.

M le Maire propose de faire un emprunt pour financer ce véhicule. Le conseil est favorable et mandate le Maire pour solliciter plusieurs partenaires financiers, négocier le prêt et le conclure.

D'autre part le conseil mandate le Maire pour effectuer les démarches nécessaires pour la destruction du véhicule du C15 quand le nouveau véhicule sera arrivé.

-Achat souffleur

Après recensement du matériel communal, il s'avère nécessaire d'acquérir un souffleur afin de faciliter le travail des agents communaux. Des devis ont été demandés auprès de prestataires.

Après étude de devis le conseil retient celui de HDM Pour 650€ TTC car le matériel est plus puissant et moins cher.

Objet : Virement de crédits

Afin de financer l'acquisition de matériel, il y a lieu de procéder au virement de crédits suivants :

Achat de matériel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

CREDITS A OUVRIR							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	I	21	21571	ONA	HCS	Matériel roulant - Camion benne	32 000,00	
D	I	21	21578	ONA	HCS	AUTRE MAT.ET OUT. VOIRI -Balayeuse - Souffleur	7 200,00	
							Total	39 200,00 €

CREDITS A REDUIRE							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	F	011	615231		HCS	Voiries	-39 200,00	
							Total	-39 200,00 €

Achat de matériel communal : équilibre des sections

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

COMPTES DEPENSES							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	F	023	023		HCS	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	39 200,00	
							Total	39 200,00 €

COMPTES RECETTES							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
R	I	021	021	OPFI	HCS	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	39 200,00	
							Total	39 200,00 €

Objet : Choix coordonnateur SPS pour l'Eglise

Pour les travaux de la tranche ferme, travaux préalables et assainissement, pour la restauration des peintures de l'Eglise, il est nécessaire d'avoir recours à un coordonnateur SPS (*Sécurité Protection de la Santé des travailleurs*).

Après étude devis le conseil retient le devis de l'entreprise APAVE pour un montant de 1 643€ HT soit 1 971.60€ TTC.

Le conseil donne pouvoir au Maire pour négociation.

Objet : Indemnité Eglise année 2020

En 2020 c'est Marie-Andrée LAMY qui a ouvert et fermé l'Eglise jusqu'à la fin Septembre.

L'indemnité Eglise en 2019 s'élevait à 360€.

Le conseil décide de maintenir l'indemnité église à 360€ pour l'année 2020.

Questions diverses

-Camion à pizza : le conseil est favorable pour qu'un camion pizza stationne sur la place rose une journée par semaine.

-Une étude est en cours pour la mise en place de barillets à la salle des fêtes, mairie et l'ensemble salle associative-café associative. Une demande de subvention au titre de la subvention 1000 chantiers en Deux-Sèvres pourrait être demandée.

-Boulangerie : l'état des lieux sortant a été réalisé avec la Communauté de Communes. Mais du matérielle est toujours dans le local, le CCMP cherche des solutions pour clôturer et/ou continuer le bail...

-Atelier relais : l'état des lieux sortant a été réalisé avec la Communauté de communes, ce bâtiment est libre, disponible en novembre, une demande a été faite par un artisan, le loyer négocié avec la CCMP serait de 450€HT par mois.

-Bibliothèque : Le département nous informe qu'il devrait fermer vu le manque de fréquentation, nous allons leur proposer un nouveau fonctionnement. Une étude est en cours pour déplacer la bibliothèque de la Mairie au chat qui pêche afin de garder la bibliothèque.

-Travaux école (peintures, faïence....) prévus pendant les vacances de la toussaint.

Le Maire,